



# Votation citoyenne

le samedi 3 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Actuellement, la Poste est un établissement public, détenu entièrement par l'Etat. La crise économique et financière la touche de plein fouet et entraîne notamment une forte diminution des volumes du courrier et du colis ainsi qu'une baisse de l'activité financière accentuée par la banalisation du livret A.

● **C'est pourtant le moment choisi par le Président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.**

Or, chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans le capital, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité de service, augmentations tarifaires et priorité à la satisfaction des actionnaires. C'est pourquoi la transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

Pour préparer cette privatisation, les derniers gouvernements et la direction de la Poste ont limité les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité du service postal, orientés vers la satisfaction des usagers. Ils se sont livrés à une recherche effrénée de réduction des coûts de personnel et de limitation des services pour les secteurs les moins rentables, ceux précisément qui relèvent de l'intérêt général.

● **Depuis 2002, plus de 6000 bureaux de poste ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.**

Les citoyens en sont les premières victimes par la

fermeture de milliers de bureaux de poste, l'espace-ment des tournées, l'allongement des files d'attentes et des délais de livraison du courrier, des mandats et des recommandés.

● **La Directive postale Européenne, n'impose pas la privatisation de La Poste. Louverture du marché postal est pourtant un des alibis de la du gouvernement pour la transformation en Société Anonyme.**

Une privatisation de la Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service aux usagers car c'est la rentabilité immédiate et les impératifs financiers qui prendraient les pas sur l'intérêt général.

● **Ne jouons pas l'avenir du service postal au grand casino de la spéculation boursière. Le résultat est connu d'avance ! Ce serait un désastre.**

L'avenir du service public postal ne concerne pas seulement les postiers mais toute la population. C'est la raison pour laquelle à l'initiative des organisations syndicales CGT, SUD PTT, FO, CFTC, un Comité national regroupant 55 organisations a été créé en septembre 2008 avec de nombreuses associations et partis politiques. Il s'est adressé au président de la République pour lui demander d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité.

● **Malgré plusieurs pétitions rassemblant des centaines de milliers de signatures d'élus et d'usagers dans tous les villages, villes et départements de France, le Président Sarkozy a refusé de consulter la population.**

---

**C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de la Poste, nous vous demandons, le samedi 3 octobre 2009, lors de la votation citoyenne organisée près de chez vous, d'exprimer votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.**

